



**SAINT
GENIS
POUILLY**
COEUR DU PAYS DE GEX

Service Urbanisme

☎ 04.50.20.52.62 / 04.50.20.20.13

urbanisme@saint-genis-pouilly.fr

Affaire suivie par : Clara NESTOLA

Saint-Genis-Pouilly, le 27/03/2026,

Mme SANTINI HEIMENDINGER Marie-Anne
11 rue de l'église
01630 Saint Genis Pouilly

OBJET : IRRECEVABLE - DP00135426J0052

Madame,

En date du 27/03/2026, vous avez déposé un dossier de demande de **DECLARATION PREALABLE** portant sur un projet de carport à Saint-Genis-Pouilly (01630), enregistrée sous le numéro DP 00135426J0052.

Suite à un premier examen de votre dossier, il apparaît que votre projet est soumis à permis de construire et non pas à déclaration préalable.

Vous êtes donc invité à déposer un dossier de permis de construire (Formulaire 13406-15).

En conséquence, j'ai le regret de vous informer que votre demande ne peut être instruite telle que vous l'avez présentée et que le récépissé de dépôt qui vous a été délivré électroniquement le 27/03/2026 par la mairie de Saint-Genis-Pouilly est sans effet et ne vous permettra pas de vous prévaloir d'une autorisation tacite.

Votre demande est nulle et non avenue.

Il convient que vous déposiez en mairie une nouvelle demande dans les formes en vigueur accompagnée des pièces listées sur le bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande de déclaration préalable.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Maire, par délégation,

La Directrice Générale des Services,
Isabelle DODET CAUPHY

